

DEC151582INS2I

Décision portant nomination de Mme Adeline NAZARENKO aux fonctions de chargée de mission

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu le décret n° 2003-1079 du 10 novembre 2003 relatif aux conditions d'indemnisation des chargés de mission du CNRS ;

Vu l'arrêté du 10 novembre 2003 fixant le montant de l'indemnité des chargés de mission au CNRS ;

Vu la décision n°090142DAJ du 16 novembre 2009 portant création et organisation des Instituts et fixant la liste des sections et des commissions interdisciplinaires concernées par leur activité ;

Vu la décision n°142458INS2I du 28 octobre 2014 portant nomination de Mme Adeline NAZARENKO aux fonctions de chargée de mission ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Mme Adeline NAZARENKO, professeure à l'Université de Paris-Nord, est prolongée dans ses fonctions en qualité de chargée de mission auprès du président pour l'Institut des Sciences de l'Information et de leurs Interactions (INS2I), à compter du 1er janvier jusqu'au 31 août 2016. Sa mission a pour objet le suivi des activités relevant de la thématique « Informatique, fondements et applications ».

Pour l'exercice de cette mission, Adeline NAZARENKO demeure affectée au Laboratoire d'informatique de Paris-Nord (LIPN) – UMR7030 – Villetaneuse.

Article 2

Du 1er janvier au 31 août 2016, Mme Adeline NAZARENKO, percevra l'indemnité forfaitaire mensuelle prévue par l'arrêté du 10 novembre 2003 susvisé.

Article 3

La dépense sera imputée sur le compte 64641000 – subvention d'État (NA) du budget du CNRS et prise en charge par la délégation Ile-de-France Ouest et Nord.

Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le

22 JUL. 2015

Le président
Alain Fuchs



www.cnrs.fr

3, rue Michel-Ange
75794 Paris cedex 16

T. 01 44 96 40 00
F. 01 44 96 53 90

DEC151599dr08

Décision portant composition du conseil de laboratoire au sein de l'unité UPR4301 intitulée « Centre de Biophysique Moléculaire » - CBM

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision DEC920368SOSI du 28 octobre 1992 modifiée relative à la constitution, la composition, la compétence et au fonctionnement des conseils de laboratoire des structures opérationnelles de recherche et des structures opérationnelles de service du CNRS ;

Vu la décision DEC150270DAJ du 05 février 2015 donnant délégation de signature à M. Eric BUFFENOIR, délégué régional pour la circonscription Centre Limousin Poitou-Charentes ;

Vu la décision DEC122733DSI du 05 janvier 2012 approuvant le renouvellement de l'Unité UPR4301 intitulée « Centre de Biophysique Moléculaire » - CBM

Vu la décision DEC121035DR08 du 09 mars 2012 portant création d'un conseil de laboratoire au sein de l'unité UPR4301 intitulée « Centre de Biophysique Moléculaire » - CBM,

DECIDE :

Article 1er

A la date du 1^{er} juillet 2015, la composition nominative du conseil de laboratoire est la suivante :

- Membres de droit
 - o Mme Eva JAKAB TOTH, Directrice
 - o M. Patrick MIDOUX, Directeur-adjoint
 - o M. Thierry ARTUSO, Sous-directeur

- Membres élus
 - o Mme Ulysse ASSELINE
 - o M. Marc BOUDVILLAIN
 - o Mme Fabienne BRULE
 - o M. Guillaume GABANT
 - o Mme Fabienne GODIN
 - o M. David GOSSET

- o Mme Catherine GRILLON
 - o M. Alain LEGRAND
 - o Mme Sandra MEME
 - o Mme Sandrine VILLETTE
- Membres nommés
- o Mme Anne BRACONNIER
 - o M. Franck COSTE
 - o M ; Dominique LELIEVRE
 - o Mme Karine LOTH
 - o Mme Séverine MORISSET-LOPEZ
 - o M. Francesco PIAZZA
 - o M. Rachid RAMOUNI

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Orléans, le 09 juillet 2015

Pour le président et par délégation,
Le délégué régional
Eric BUFFENOIR

DEC151602dr08

Décision portant création d'un conseil de laboratoire au sein de l'unité UMR7372 intitulée « Centre d'Etudes Biologiques de Chizé » - CEBC

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision DEC920368SOSI du 28 octobre 1992 modifiée relative à la constitution, la composition, la compétence et au fonctionnement des conseils de laboratoire des structures opérationnelles de recherche et des structures opérationnelles de service du CNRS ;

Vu la décision DEC142578DAJ du 14 novembre 2014 donnant délégation de signature à Mme Patricia MADRIERES, déléguée régionale pour la circonscription Centre Limousin Poitou-Charentes ;

Vu la décision n° 133017DGDS du 20 décembre 2013 portant création de l'unité UMR7372 intitulée « Centre d'Etudes Biologiques de Chizé » - CEBC.

DECIDE :

Article 1 : Composition

Le conseil de laboratoire de l'UMR7372 est composé comme suit :

Membres de droit :

- Xavier BONNET, Directeur
- Christophe GUINET, Directeur-adjoint

Membres élus :

- Collège A
 - o Frédéric ANGELIER
 - o François BRISCHOUX
 - o Florence CAURANT
 - o Yves CHEREL
- Collège B
 - o Gaëtane LE PROVOST
- Collège C
 - o Isabelle BADENHAUSSER

- o Karine DELORD
- o Patrice DENIS
- o Charline PARENTEAU
- o David PINEAU

Membres nommés :

- o Bertrand GAUFFRE
- o Nicolas GROSS
- o Arnaud PHILIPPE

Article 2 : Publication

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Orléans, le 25 novembre 2014

Pour le président et par délégation,
La déléguée régionale p.i.
Patricia MADRIERES

DEC151612dr08

Décision modifiant la composition du conseil de laboratoire au sein de l'unité UMR7302 intitulée « Centre d'Etudes Supérieures de Civilisation Médiévale » - CESCO

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision DEC920368SOSI du 28 octobre 1992 modifiée relative à la constitution, la composition, la compétence et au fonctionnement des conseils de laboratoire des structures opérationnelles de recherche et des structures opérationnelles de service du CNRS ;

Vu la décision DEC150270DAJ du 05 février 2015 donnant délégation de signature à M. Eric BUFFENOIR, délégué régional pour la circonscription Centre Limousin Poitou-Charentes ;

Vu la décision DEC122743DSI du 05 janvier 2012 portant création de l'unité UMR7302 intitulée « Centre d'Etudes Supérieures de Civilisation Médiévale » - CESCO

Vu la décision DEC122225DR08 du 30 juillet 2012 portant création d'un conseil de laboratoire au sein de l'unité UMR7302 intitulée « Centre d'Etudes Supérieures de Civilisation Médiévale » - CESCO

Vu la décision DEC122226DR08 du 30 juillet 2012 portant composition d'un conseil de laboratoire au sein de l'unité UMR7302 intitulée « Centre d'Etudes Supérieures de Civilisation Médiévale » - CESCO

Vu le résultat des élections qui se sont déroulées les 16 et 17 février 2015 ;

DECIDE :

Article 1er

Mme Estelle INGRAND-VARENNE est élue membre du conseil de laboratoire du CESCO en remplacement de M. Blaise ROYER.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Orléans, le 09 juillet 2015

Pour le président et par délégation,
Le délégué régional
Eric BUFFENOIR